

DIRIZZIONI GHJINARALI AGHJUNTA DI L'AFFARI SUCIALI È SANITARII
DIRECTION GENERALE ADJOINTE DES AFFAIRES SOCIALES ET SANITAIRES
DIRIZZIONI DI A PRUTIZZIONI DI A ZITIDDINA
DIRECTION DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE

PSYCHOLOGUE

Territoire du Punta Suttanaccia

Cadre d'emplois :
Psychologues Territoriaux
Grade:
Psychologue de classe normale/ Psychologue hors classe/
Catégorie A
Filière **Médico-sociale**
Cotation A4M2

I/ DIFINIZIONI DI U POSTU (ROLLU È MISSIONI) / DEFINITION DU POSTE

Sous l'autorité hiérarchique du Directeur et du Directeur Adjoint de la Protection de l'Enfance, le psychologue est chargé de participer à la définition des besoins nécessaires au bon développement des enfants accompagnés ou confiés au titre de l'Aide Sociale à l'Enfance en termes de besoins psychiques, physiques, physiologiques, affectifs et intellectuels.

A ce titre, le psychologue participe à la prise en charge globale des mineurs et jeunes majeurs :

- il contribue à l'élaboration du projet pour l'enfant (PPE) et du projet d'accès à l'autonomie (PAA)
- il accompagne les professionnels de chaque équipe par une réflexion favorisant une relation d'aide adaptée aux situations complexes et contribue à la compréhension des enjeux et fonctionnement des familles,
- il participe à l'analyse des enjeux institutionnels par la lecture propre à sa qualification et contribue à l'élaboration des réponses qui en découlent.

Le poste est basé à **PORTIVECHJU** ou SARTE, et l'activité porte sur l'ensemble du territoire de Punta Suttanaccia.

II/ ATTIVITÀ PRINCIPALI / ACTIVITES PRINCIPALES

Au niveau de l'accompagnement de l'enfant et de sa famille :

- contribue à l'élaboration du projet de l'enfant et de la famille en favorisant l'émergence d'une problématique et d'une hypothèse d'action communes aux différents membres de l'équipe et

analyser les liens entre la vie psychique et les situations familiales dans le cadre des placements et des aides éducatives à domicile.

- participe aux réunions décisionnelles d'élaboration du projet pour les enfants accueillis en famille d'accueil,
- entreprend un travail d'accompagnement auprès des enfants ou des parents lorsque le besoin est identifié par lui-même ou un membre de l'équipe. Peut, en concertation avec les chefs de services et les chefs de bureaux, engager un tel travail auprès des familles d'accueil lorsque cela relève d'une difficulté liée au projet pour l'enfant,
- contribue à identifier les besoins de suivis thérapeutiques externes qui ne relèvent pas de son intervention et les préconise,
- conduit les éventuelles évaluations psychologiques nécessaires pour déterminer les orientations les plus adaptées aux capacités de l'enfant,
- assure le lien et la coordination des interventions psychologiques et médico-psychologiques ou de santé exercées par des partenaires extérieurs
- peut assurer des visites médiatisées avec ou sans le référent, en lien avec le PPE
- participe à la rédaction des rapports et notes relatives aux enfants et familles concernés

Au niveau du service :

- participe aux réunions de réflexion, de définition et de mise en œuvre des orientations du service,
- contribue à l'analyse et l'émergence d'améliorations du fonctionnement institutionnel ;
- éclairer les équipes sur les liens entre la vie psychique et les situations des familles dans le cadre des informations préoccupantes,

II/ ATTIVITÀ / ACTIVITES SECONDAIRES

- participer aux actions de prévention,
- participer aux commissions pour les agréments adoption.

Déplacements fréquents, accueil de public en grandes difficultés.

III/ CUNNISCENZI È CAPACITÀ RICHIESTI / CONNAISSANCES ET CAPACITES REQUISES

Sapè / Savoirs :

- avoir des connaissances théoriques et cliniques en psychologie et psychopathologie de l'enfant et de l'adulte,
- avoir des connaissances et une sensibilité particulière par rapport à la petite enfance, la préadolescence, et l'adolescence
- avoir des connaissances au niveau du cadre législatif et réglementaire de l'aide sociale à l'enfance.

Sapè fà / Savoir-faire :

- savoir comprendre les mécanismes de structuration de la personnalité
- savoir repérer les facteurs de carence et leurs conséquences
- savoir accueillir, élaborer et orienter les demandes de psychothérapies
- savoir travailler en équipe : favoriser les échanges, prendre en compte la charge émotionnelle, les conflits, et aider à en sortir
- partager les éléments d'évaluation dans le cadre légal du partage d'information

- savoir écouter, observer, analyser, évaluer
- savoir garantir la réalisation d'un projet
- savoir s'organiser et déterminer des priorités dans son travail
- avoir des qualités rédactionnelles

Sapè esse / Savoir-être :

- capacité d'écoute,
- capacité de s'analyser, de se remettre en question,
- capacité de distanciation, de recul dans l'approche de tout type de situations,
- sens du travail en équipe.

IV/ RILAZIONI / RELATIONS

Relations fonctionnelles internes :

- avec l'ensemble des chefs de service, et des chefs de bureaux de la DPE,
- avec l'ensemble des travailleurs sociaux et les assistants familiaux du service de l'Aide Sociale à l'enfance et du service de l'adoption, filiation et tutelles,
- avec l'ensemble du personnel de la Protection Maternelle et Infantile, et des Pôles Territoriaux du secteur,
- Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH).

Relations fonctionnelles externes :

- avec les psychologues ou personnels de santé des établissements et structures qui accueillent les enfants confiés,
- avec l'ensemble des partenaires médico-sociaux ou de santé concernés par le projet des enfants confiés (pédopsychiatre, psychologue, institutions hospitalières, CMPP, CMP, ...)
- avec l'Agence Régionale de Santé.

V/ CUNDIZIONI D'ASARCIZIU / CONDITIONS D'EXERCICE

- Être titulaire et en justifier, d'un diplôme répondant aux obligations du décret N°90-255 du 22 mars 1990 et être inscrit au répertoire Adeli de l'ARS.
- Le poste est basé à Portivechju ou Sartè
- Permis de conduire nécessaire.
- Maîtrise de la langue corse souhaitée ou être disposé à suivre une formation en Corse.